Le budget-M. Crosbie

avait 11 p. 100 de plus de mises en chantier à la fin de 1985 qu'à la fin de 1984.

Mais cela n'empêche pas ces députés d'en face de nous accuser de négligence ou de discrimination à l'égard des provinces de l'Atlantique. Je vais leur clouer le bec si vous m'en donnez le temps, monsieur le Président.

Je ne m'étendrai pas indûment sur l'état pitoyable des finances publiques, le fruit de l'alliance libéralo-néo-démocrate qui a pratiquement démantelé l'économie au cours des 15 dernières années. Je ne me donnerai même pas la peine d'expliquer que 22.8 p. 100 de toutes nos dépenses publiques, pour l'exercice se terminant en mars cette année, a servi à rembourser les intérêts sur la dette contractée par les dilapideurs et les paniers percés libéraux et néo-démocrates. Mais ces intérêts représentent 25.61 milliards de moins que nous aurions pu dépenser à la réfection des routes, au financement des services, au développement économique ou à l'amélioration de notre régime de sécurité sociale. Il a bien fallu payer les intérêts de cette dette que nous ont léguée ces députés qui nous rebattent les oreilles tous les jours avec le chômage, les emplois et la politique du gouvernement. Monsieur Simpson a pesé ses paroles lorsqu'il a parlé d'incohérence intellectuelle maladive, d'opportunisme flagrant et d'hypocrisie patente. Il aurait dû plutôt qualifier leur attitude d'opportunisme éhonté et d'hypocrisie flagrante.

Permettez-moi d'expliquer ce que nous avons fait pour la région de l'Atlantique dans ce budget en insistant surtout sur les mesures prises à Terre-Neuve au cours des 18 derniers mois, des mesures dont d'autres députés et moi-même revendiquons, non sans fierté, une part du mérite. Nous avons fait beaucoup pour la région de l'Atlantique parce que nous y avons de l'influence.

• (1240)

J'ai feuilleté un torchon publié dans la région de l'Atlantique qui s'appelle «Atlantic Insight». Dans un des articles, on dit que rien n'a été fait pour les provinces de l'Atlantique et que les pauvres députés conservateurs n'ont aucune influence. Eh bien, si nous n'avons pas d'influence du tout, pourquoi le gouvernement . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Crosbie: Ecoutez donc un peu. C'est une réaction prématurée.

M. Gauthier: C'est à votre gueule qu'on en veut.

M. Crosbie: Voyons un peu ce que contient le budget. D'abord, on a présenté un nouveau programme, le programme Entreprise Atlantique. On a débloqué 1 miliard de dollars pour prêter des fonds en vue du lancement ou de l'expansion d'entreprises dans la région de l'Atlantique. Les prêts pour les nouveaux investissements devront être d'au moins \$250,000. On a également prévu la possibilité de réduire les frais de financement en accordant des bonifications d'intérêts pouvant aller jusqu'à 6 p. 100. L'entreprise privée a donc une excellente occasion de s'implanter ou de se développer dans la région de l'Atlantique.

Un habitant de là-bas a affirmé: «Cela ne va pas nous aider parce que le secteur privé est plutôt absent». Et moi j'ai répondu ceci: «Comment va-t-on renforcer le secteur privé si le gouvernement ne l'aide pas en ce sens?» De toutes les régions du Canada, seule la région de l'Atlantique, soit les quatre

province de l'Atlantique et l'Est du Québec, bénéficie d'un programme totalement nouveau pour aider le secteur privé. Nous n'avons pas oublié nos confrères de l'Est du Québec, ceux de la Gaspésie et de Kamouraska. Ces régions pourront aussi profiter du programme et nous nous en réjouissons. C'est le nouveau programme que nous avons conçu pour favoriser le développement économique de toute la région de l'Atlantique. Mon camarade et ami l'honorable Sinclair Stevens en a la responsabilité.

Qu'en est-il du crédit d'impôt à l'investissement? Il a été supprimé pour toutes les régions sauf pour la région de l'Atlantique. Est-ce là de la discrimination, le signe d'un préjugé défavorable envers la région de l'Atlantique? Est-ce la preuve que nous n'avons pas d'influence? Foutaise, monsieur le Président. Le crédit d'impôt à l'investissement est supprimé dans l'ensemble du pays sauf dans les provinces atlantiques et dans l'est du Québec. Le crédit d'impôt de 20 p. 100 a été prolongé. Le crédit d'impôt de 35 p. 100 pour la petite entreprise a été étendu à l'exploitation des ressources sous-marines pour contribuer à la mise en valeur des gisements pétroliers et miniers sous-marins. Le reste du Canada a donc été éliminé de ce programme.

J'espère que personne des autres régions ne m'écoute car je parle maintenant de la région de l'Atlantique. Le crédit d'impôt à l'investissement est maintenu. Est-ce là de la discrimination contre la région de l'Atlantique? Non, c'est de la discrimination en faveur de cette région car le gouvernement sait que notre région est défavorisée et a besoin d'aide.

Le crédit d'impôt de 60 p. 100 pour le Cap-Breton a été maintenu. Il est supprimé partout ailleurs hors de la région de l'Atlantique, et c'est de la discrimination en faveur du Cap-Breton. Cela témoigne-t-il d'une perte d'influence chez les représentants de la région de l'Atlantique? Absolument pas. Cela démontre que le député actuel de Cape Breton Highlands-Canso (M. O'Neil) a sacrément plus d'influence que le personnage de l'autre endroit qui est sorti furtivement d'ici pour entrer de la même façon à l'autre endroit. Il a été assez malin pour pressentir que le gouvernement dont il faissait partie allait prendre une raclée, et il s'est donc réfugié à l'autre endroit sans oser se représenter au Cap-Breton.

Je n'ai pas le temps de parler de tout ce qui concerne la recherche et le développement, mais le budget prévoit une augmentation de 300 millions de dollars des fonds consacrés à la recherche et au développement mis à la disposition du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, du Conseil de recherches médicales et du Conseil de recherches en sciences humaines, et dont nous bénéficierons car le secteur privé ne fait pas vraiment beaucoup de dépenses en recherche et développement à l'heure actuelle. Nous avons besoin que ces organismes chargés d'octroyer des subventions jouent un rôle important à cet égard.

On a dit qu'il n'y avait rien dans le budget à l'intention des pêcheurs. Quelles balivernes! Les pêcheurs, les agriculteurs et les producteurs de bois vont en effet continuer de bénéficier d'un rabais de taxe de 3 c. le litre sur l'essence et le carburant diesel servant à leurs activités de production. Ce rabais est maintenu pour un an jusqu'au 1^{er} janvier 1988. Cela représente une économie de plus de 13c. le gallon pour chaque pêcheur possédant son bateau de pêche. Que ce soit pour la pêche